

## MAITRISER LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORTS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA396	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	681,00 €

## LIEUX ET DATES :

## PARIS

- Du 15/12/2025 au 15/12/2025

## OBJECTIFS

- Conseiller et argumenter les solutions d'investissements et de gestion financière des contrats d'assurance vie multisupports

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

A l'aide d'exemples, les différents types d'investissement et de gestion sur les contrats multisupports sont analysés en groupe. Des cas pratiques portent sur l'environnement fiscal. L'ensemble des actes de gestion de la vie du contrat est présenté ainsi que l'environnement financier et fiscal.

### **Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'Iffpass

## PROGRAMME

- A. Présenter les produits (supports) financiers
  - 1. Valeurs mobilières
  - 2. OPC : OPCVM et FIA
  - 3. SCPI - OPCI
  - 4. Supports en euros et eurocroissance
  - 5. Supports ISR - ESG et Labels
- B. Comprendre les différents types de gestion
  - 1. Gestion déléguée et mandat d'arbitrage
  - 2. Gestion personnelle
  - 3. Gestion profilée et finance verte (loi Industrie verte)
  - 4. Options de gestion et d'arbitrages automatiques (stop loss, etc.)
- C. Maîtriser les mécanismes durant la vie du contrat
  - 1. Arbitrage
  - 2. Rachat partiel rachat total
  - 3. Nantissement
  - 4. Avance
  - 5. Clause bénéficiaire
- D. Appréhender la fiscalité
  - 1. Fiscalité des placements financiers
  - 2. Fiscalité assurance vie (en cas de vie, en cas de décès)
  - 3. Droits de mutation
  - 4. SCPI & OPCI et IFI
  - 5. Fiscalité pour les non-résidents fiscaux (en cas de vie et en cas de décès)

### **Validation des acquis :**

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Gestionnaires de contrat d'assurance vie

Intermédiaires d'assurance  
Conseillers en gestion de patrimoine  
Chargeés d'études (Juridique, Conformité, Marketing)

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique d'un an minimum  
**AA091**

## Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

681,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 19/01/2026 à 12:30